

Histoire & Patrimoine

La famille Burgault à Muzillac

C'est à la fin du XVIII^e siècle que Jean Burgault, originaire de St Malo (fils de Jacques, lui-même issu de la famille de Pierre Burgault débouté de ses prétentions à la noblesse en 1669) vint s'établir en qualité d'agent de la Compagnie des Indes, à Lorient où il épousa Marie Mancel. Après la disparition de cette Compagnie, il s'installa à Muzillac en tant que commissaire "pour surveiller les lettres et paquets au bureau de la poste". Nommé maire en 1795, a-t-il été le premier maire de Muzillac ? La réponse n'est pas facile car, en 1792, dans plusieurs lettres, on trouve mention de "Louis Sérec, maire", ce qui pourrait conduire à penser qu'il fut le premier maire. En titre, sans doute, mais la fonction d'un maire de cette époque n'était pas, loin s'en faut, comparable à celle d'aujourd'hui ! En effet c'est une loi de 1800 qui donna, à la fonction de maire, sa définition moderne (doc. Thierry Monfort). Or, en 1800, c'était Jean Burgault qui, depuis 1795, était investi de cette fonction qu'il conservera jusqu'en 1815. On peut donc, semble-t-il, considérer que le premier maire de Muzillac fut bien Jean Burgault.

Jean Burgault eut cinq enfants, notamment Jean-Baptiste et Louis Prosper. Jean-Baptiste (né en 1779) compte, dans les années 1830, parmi la cinquantaine de francs-maçons de la Loge vannetaise ; il eut plusieurs enfants dont Emile (1808-1891, maire de Vannes et conseiller

général de Muzillac en 1847-1848), et un arrière-arrière petit fils Charles Géniaux, écrivain, dont une rue porte le nom à Muzillac. Louis Prosper (époux d'Aimée Beaumart) eut cinq enfants dont Léocadie épouse d'Emmanuel Glais (lequel sera conseiller général de 1854 à 1871, nommé maire de Muzillac en 1878 et sera en 1882, le premier maire élu). Léocadie Glais eut trois enfants

de la ville. Quant au beau-père de Léocadie Glais née Burgault, Julien Glais, était lui-même membre du district de Vannes en 1790 et adhéra au club de Vannes dès sa fondation.

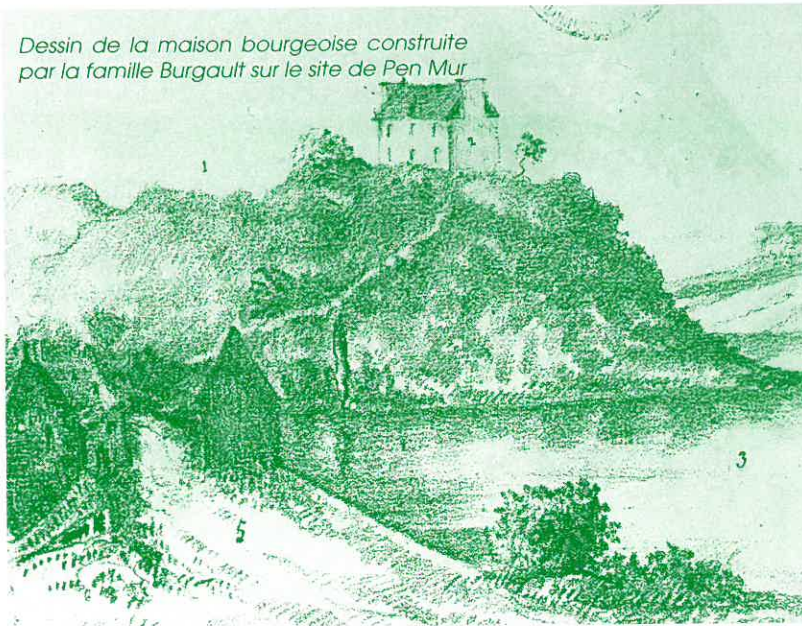
Jean Burgault, maire de Muzillac, fut un grand acquéreur des biens, confisqués aux religieuses Ursulines et aux moines de Prières, en décembre 1792 : notamment l'étang et les moulins à eau et à vent de Penmur, les métairies du Parc et de Lalhuisseau ayant appartenu à l'abbaye de Prières, ainsi qu'une grande partie des biens des Ursulines situés dans la rue (actuelle) du Couvent, avec ses nombreuses dépendances, (spécialement "la maison principale où la famille Burgault demeurerait (actuellement propriété Jégo),

une autre maison dite la Mairie (son emplacement sert de passage entre la rue du Couvent et la place du Vieux Couvent), le grand enclos près de Bourg-Paul avec vivier, basse-cour et d'autres bâtiments dont l'un sera acquis, démolit et reconstruit par Urbain Mauduit, ancien maire (deux ancêtres d'Urbain Mauduit furent maires de la Commune : l'un en 1821, l'autre en 1883), puis vendu par son fils en septembre 1950 à la Commune pour en faire la Mairie actuelle, les métairies de Quémel, de Brangurenne, des biens sur Tréguen, Madon, Kerlégan, Kerguiris, Kervéléan, etc....

Pour la Commission Histoire et Patrimoine

Claude Le Duigou

Dessin de la maison bourgeoise construite par la famille Burgault sur le site de Pen Mur



dont Jules et cinq petits enfants dont René Glais, époux Le Guen (père de quatre filles dont Yvonne pharmacienne à Muzillac). Une arrière-arrière-arrière petite fille de Jean Burgault (septième génération) est toujours Muzillacaise. Amertume depuis le temps où les Burgault songeaient à la noblesse ?... Toujours est-il que l'on compte parmi eux (et leurs alliés Beaumart, Glais...) des républicains convaincus, "clubistes" notoires de "La Société Républicaine" de Vannes, créée en décembre 1792, affiliée au club des Jacobins de Paris et dénommée en 1795 "Société Populaire". Ce fut le cas d'Emile Burgault, maire de Vannes, leader des républicains